

Architecture contemporaine, le débat

Par Tony Marchal,
architecte, formateur
à Maisons Paysannes de France,
animateur du Groupe
de réflexion sur l'architecture
contemporaine (GRAC)

Photos : Pierre Thiébaud

De l'action et du positionnement
de Maisons Paysannes de France
sur cette question.

Journée «Architecture contemporaine» dans les Alpes-de-Haute-Provence

UNE délégation du GRAC s'est rendue sur le terrain à l'initiative de la délégation des Alpes-de-Haute-Provence. L'équipe a participé à une journée de sensibilisation sur le thème de l'architecture contemporaine, suivie le lendemain d'une rencontre interdélégations (cf. p. 2).

La visite du village de Dauphin et de la maison Paillat (cf. pp. 19-21) puis celle du chantier d'une maison «basse consommation» à ossature bois ont permis de confronter des réalisations concrètes. Une conférence-débat sur le thème : «Architecture contemporaine et sites anciens : quelle harmonie possible ?» animée par Marie-Claire Driesch, déléguée adjointe MPF-04, était organisée en partenariat avec l'association Alpes de Lumière, afin de confronter les exigences de la préservation, en milieu rural, des sites riches de témoignages historiques et les réponses de la création architecturale contemporaine. Christian Bromberger, ethnologue, maître de conférence à l'université de Provence, Laurence Michel, chef de projet à Alpes de Lumière, Tony Marchal, de MPF, et Roland Paillat, architecte, ont contribué à la richesse des débats qui ont eu lieu à la suite de leurs conférences.

Il y a été question du rôle des architectes des Bâtiments de France dont plusieurs architectes ont souligné l'apport positif, quand on sait les consulter suffisamment tôt, en raison de leur compétence patrimoniale et de leur vision de l'intérêt général auquel le projet particulier doit répondre.

A été également abordé le problème de l'insertion des équipements nouveaux répondant aux exigences actuelles d'économie d'énergie : panneaux solaires, équipements géothermiques... Tony Marchal a conclu en reprenant la remarque de l'un de ses confrères, à savoir que seul un véritable «projet» permettait d'intégrer de tels équipements de manière satisfaisante en en faisant des éléments d'architecture et non plus des prothèses disgracieuses.



intégrer de tels équipements de manière satisfaisante en en faisant des éléments d'architecture et non plus des prothèses disgracieuses.

J.-M. V. / T. M.

Visite d'un chantier de maison basse consommation (BBC) à ossature bois.

DANS le n° 169 d'automne 2008 de la revue, nous annonçons la relance de la réflexion au sein de MPF sur le thème : «promouvoir une architecture contemporaine de qualité, en harmonie avec les sites... » qui, nous l'avons rappelé plus haut, est inscrit dans ses statuts comme l'un des objectifs de notre association.

Nos appels réitérés pour l'envoi d'exemples n'a pas reçu un grand écho. Certes, certaines délégations se sont prononcées en faveur d'une architecture et d'un urbanisme d'imitation, mais rares ont été les exemples d'insertion, dans un contexte construit, d'une architecture contemporaine de qualité. Saluons cependant l'initiative de la délégation des Alpes-de-Haute-Provence qui a organisé une journée très réussie sur le thème (voir encadré).

De grandes discussions ont constamment animé notre groupe de réflexion, chacun expliquant sa conception du problème. Il en est ressorti principalement que cette question relève d'un large débat, et qu'il ne saurait être question d'affirmer des solutions ou des règles.

Un grille de critères de qualité a été élaborée ; les résultats sont peu convaincants, tant l'appréciation d'une œuvre architecturale est soumise à une multitude d'appréciations qui ne peuvent être seulement objectives. Par exemple des murs, parce qu'ils sont en pierres, font-ils une bonne architecture ?

Quels critères de choix ?

Les critères ont porté bien évidemment sur «l'intégration» (volumétrie, matériaux, plantations, abords...). Mais le caractère d'une certaine «différenciation valorisante» d'une œuvre n'a pu être écarté au motif qu'on ne peut refuser toute production contemporaine (matériaux, mode de mise en œuvre...) et qu'on ne peut nier notre mode de vie en complète contradiction avec l'ancien temps (vitesse, partage des connaissances, communications, échanges marchands, consommation...).

L'unanimité a cependant été acquise au sein du groupe pour la recherche d'un habitat économe en énergie à l'exemple, que l'on ne cesse de redécouvrir, des logiques du bâti ancien (localisation en fonction du relief, orientation, circuits courts de matériaux peu transformés, inertie...), autant de valeurs qui sont actuellement portées et théorisées par le mouvement écologique (bioclimatisme, énergies renouvelables...).

Pour être concrets et pour éviter toute théorie personnalisée, nous avons privilégié

de recourir à des exemples précis de réalisations pour les analyser et les commenter.

Le dossier que nous présentons ici se veut le reflet de ce travail en commun. Merci à tous ceux (voir ci-après) qui y ont participé.

Que ce dossier soit donc l'occasion de susciter la réflexion au sein de notre association pour approfondir les conditions d'émergence d'une architecture en site ancien dont les générations futures puissent être reconnaissantes. Insistons sur la difficulté de la question : la seule qualité architecturale n'est pas en question, car nous connaissons maints excellents exemples d'architecture en dehors de tout contexte, mais il s'agit bien de la qualité de l'échange et de la confrontation des réalisations contemporaines avec nos sites chargés d'histoire.

Nous avons toujours le projet d'alimenter une rubrique dans la revue sur le sujet ; vos contributions sont donc toujours attendues. Le dossier de ce numéro en constitue le lancement.

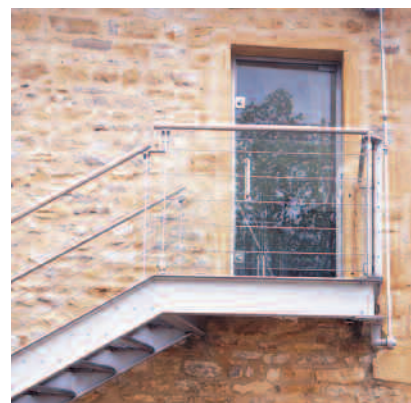
Il abordera les dernières mises à jour du contexte réglementaire, cadre de toute intervention, et les dernières avancées, tant sur la recherche de formes urbaines que de matériaux adaptés.

Les contributions de partenaires incontournables de l'acte de bâtir, un architecte directeur d'un CAUE et un ABE, fourniront réflexions et témoignages sur leurs interventions.

Enfin, quelques cas exemplaires seront développés. Ils sont moins nombreux que nous l'aurions souhaité, mais nous espérons que ce ne sont, grâce à vos contributions, que les premiers d'une série fournie et instructive.

La bibliographie jointe (voir page 30), relativement restreinte, présente cependant une source de réflexions consistantes au-delà de tout dogmatisme. À la lecture de ces ouvrages, nous comprenons maintenant que ce qui fut prôné autrefois est aujourd'hui souvent considéré comme peu intéressant, voire très controversé. Raison de plus pour que nous osions confronter notre connaissance exceptionnelle du bâti rural ancien avec la recherche d'une création architecturale qui respecte celui-ci sans nier nos modes de vie et nos techniques d'aujourd'hui.

Le débat est ouvert !



Maison communale dans le Beaujolais s'ouvrant sur la rue. Société d'architecture Christian Drevet.



Moulin Crevant (Thouars - Poitou). P. Verdier architecte.



Église San Donato. Italie. Mao Benedetti et Sveva di Martino architectes.

La cohorte, par ordre alphabétique, de ceux qui ont participé aux travaux du GRAC (pardon pour les oublis malheureux)

En prise directe : Luc Barré, Bruno Choisel, Jocelyne Féliot, Michel Fontaine, Jean-Paul Gleizes, Martin Mallard, Tony Marchal, Jean Peyzieu, Pierre Thiébaud, Claude Régnier, Jean-Marie Vincent.

Associés : Georges Duménil, Frédéric Chauvin, Marie-Claire Driesch, Joseph Érat, Albert-Guy Feuillastre, Dominique Firbal, Luc Mayeux, Jean-Charles de Munain, Rémi Roubaud.